

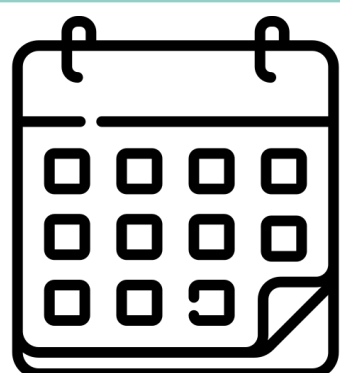
Camp de jour estival 2024

Guide pour les parents



À lire

Pour bien se préparer!



26 juin au 16 août 2024

De 9 h à 16 h

Description de l'offre de service



Les objectifs du camp de jour

Mettre en place un camp de jour estival adapté aux besoins des familles et des jeunes inscrits.

Offrir un service de loisir éducatif, sportif, artistique et culturel aux **jeunes de 5 à 12 ans!**

Les moyens pour y arriver

- Former une équipe d'animation dynamique, responsable et créative, constituée d'animateurs ayant reçu une formation en animation ainsi qu'une formation en secourisme et premiers soins. Cette équipe d'animation est encadrée par un coordonnateur ou une coordonnatrice pour alléger la tâche disciplinaire des animateurs.
- Établir une relation de confiance entre l'équipe d'animation du camp de jour et les familles.
- Respecter les besoins et intérêts des jeunes en offrant une variété d'activités physiques, manuelles, intellectuelles et artistiques en alternance avec des périodes de jeu libre où l'on priorise la convivialité.
- Permettre aux jeunes de se retrouver par groupe d'âge pour échanger et se développer avec leurs pairs.

Particularités des inscriptions

Le camp de jour est ouvert aux enfants ayant complété leur maternelle 4 ans.

En raison des ratios à respecter et du nombre d'animateurs embauchés, nous avons environ 25 places au camp de jour cet été.

Les groupes seront formés en fonction des enfants inscrits et des activités prévues dans la programmation.

Équipe d'animation 2024

La majorité des animatrices de l'équipe d'animation revienne pour l'été 2024. La collaboration des parents est tout de même essentielle pour que l'équipe d'animation et les enfants passent un été dans le

PLAISIR et la SÉCURITÉ!

Tarification et modalités de paiement



TARIFICATION POUR LES RÉSIDENTS POUR 6 SEMAINES

Le camp de jour 2024 vous est offert à **temps plein ou à temps partiel** selon votre besoin!

- **Temps plein** SANS service de garde
 - Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h
 - 250 \$ par enfant
- **Temps partiel** SANS service de garde
 - Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 16 h
 - 200 \$ par enfant

TARIFICATION POUR LES NON-RÉSIDENTS POUR 6 SEMAINES

Le service d'animation estival 2023 vous est offert à **temps plein ou à temps partiel** selon votre besoin!

- **Temps plein** SANS service de garde
 - Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h
 - 300 \$ par enfant
- **Temps partiel** SANS service de garde
 - Mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 16 h
 - 250 \$ par enfant

Semaine 7 et semaine 8



30 \$ supplémentaire par semaine pour les résidents et les non-résidents!

DEUX FAÇONS DE PAYER

1

Au bureau municipal

Argent comptant ou chèque

- UN OU DEUX VERSEMENTS

2

Par la poste

Chèque seulement

- UN OU DEUX VERSEMENTS

- 1er paiement avant le 29 mai 2024
- 2e paiement avant ou le 25 juin 2024

TARIFS SERVICE DE GARDE

50 \$ supplémentaire par enfant pour la durée de l'été.

Le service de garde vous est offert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30.

- Matin seulement
- Soir seulement
- Matin et soir
- Pas de service de garde

Important



Inscriptions en personne et sur rendez-vous seulement!

Le nombre de place est limité!
Premier arrivé, premier servi!

Lors de cette soirée :

- 1er paiement de l'inscription (50 % du total)
- Informations sur les sorties et activités spéciales
- Règlements du camp de jour et code de vie
- Signature du contrat

Les inscriptions se feront en personne le 29 mai 2024, sur rendez-vous seulement.

Vous devez prendre rendez-vous avec Isabelle Bibeau au 819-679-9532 ou par courriel au agentecom.stic@hsfqc.ca

Le formulaire en ligne doit être complété avant le rendez-vous. Le lien vous sera envoyé par courriel une fois le rendez-vous confirmé.

L'inscription de votre ou de vos enfants sera confirmée lors de la réception de votre 1er paiement.

Aucun enfant ne sera admis au camp de jour si la totalité du paiement n'a pas été effectué, au plus tard, la première journée du camp.

Matériel obligatoire

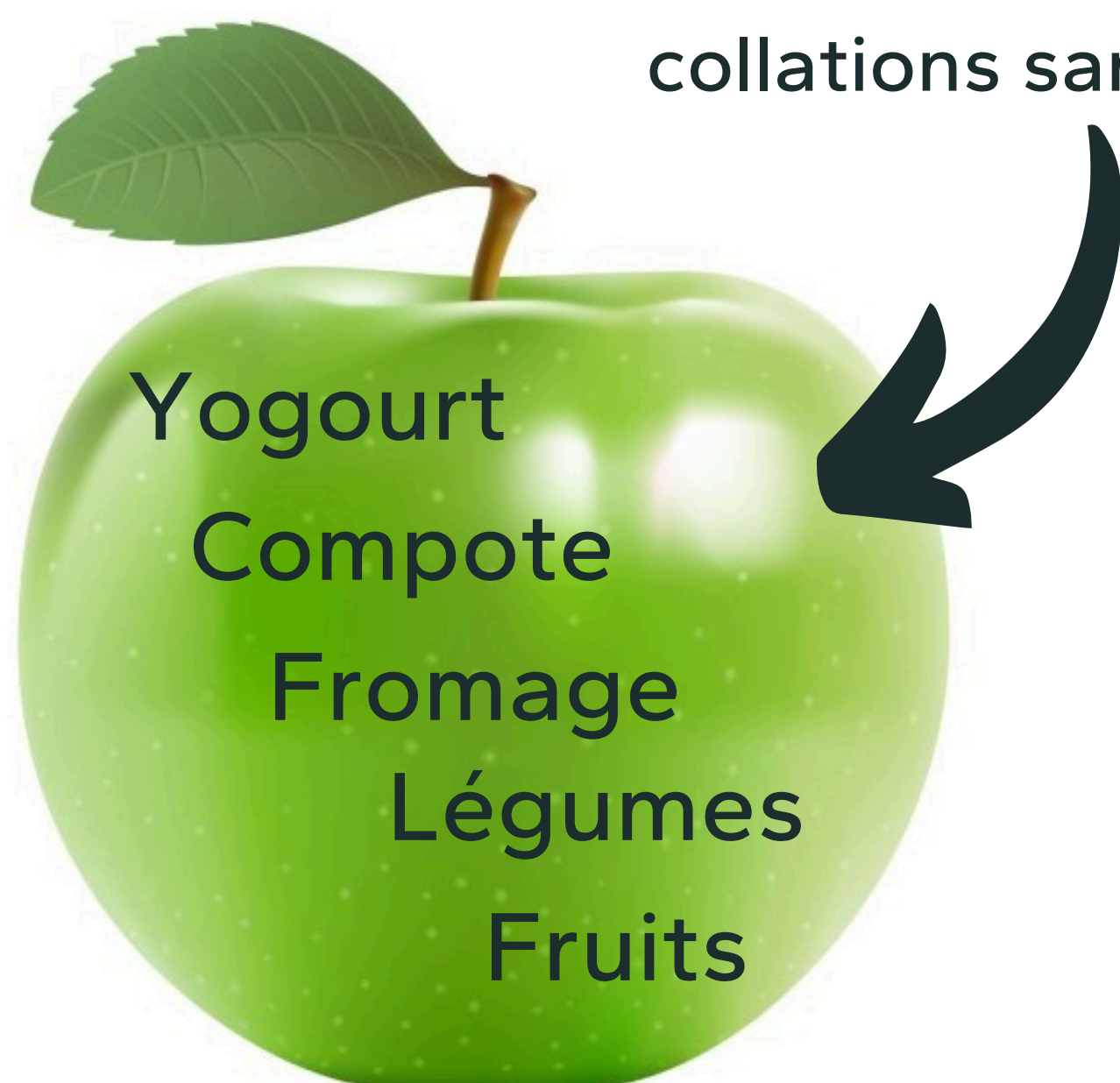
Lorsque votre enfant vient au camp de jour, il doit toujours avoir en sa possession :

- Un sac à dos contenant ses effets personnels
- Une gourde d'eau
- Un maillot de bain
- Une serviette de plage
- Une bouteille de crème solaire FPS 30 et hydrofuge
- Un chapeau de soleil (fortement recommandé)
- Espadrilles
- Vêtements CONFORTABLES et ADAPTÉS à la température
- Une boîte à lunch contenant

2 collations

+ 1 diner équilibré et FROID

Exemples de collations santé!



Matériel identifié au nom de votre enfant

MERCI de bien identifier le matériel de votre enfant.

Cela facilite le travail de l'équipe d'animation et vous simplifie la vie du même coup!

Attention



- Pas de four micro-ondes disponible au camp de jour!
 - Pas d'objets en verre ou tranchants dans la boîte à lunch.
- Pas de partage de repas/collations pour des raisons d'allergies alimentaires.
 - Interdit d'apporter des NOIX!
- Interdit d'apporter des collations zéro nutritive (chips, bonbons, barre chocolatée, etc...).

Quelques fonctionnalités



Code vestimentaire pour tous!

Vêtements confortables recommandés :

- Chandail à manche courte ou camisole;
- Short ou jupe avec short intégré;
- Espadrilles;
- Maillot de bain pour BOUGER ET JOUER dans l'eau.

Interdit :

- Sandales, souliers à talon haut et "gougounes".

Pour bien profiter de leurs journées, les enfants doivent porter des vêtements adaptés à la température et qui leur permettent de courir et de s'asseoir par terre!

Crème solaire

- Il est recommandé d'utiliser un écran solaire ayant un FPS d'au moins 30 ET hydrofuge (imperméable à l'eau);
- Les crèmes solaires en aérosol ou en mousse sont à éviter pour diminuer le gaspillage et mieux bloquer les rayons UV;
- Il serait préférable que les enfants arrivent le matin avec une première couche de crème solaire, pour une pleine efficacité de la crème solaire.

Un CHAPEAU est fortement recommandé afin d'éviter brûlures, coups de soleil et coups de chaleur!

État de santé et médicaments

- Gardez votre enfant à la maison s'il présente des signes évidents de maladie contagieuse (fièvre, éruptions cutanées, diarrhée, etc.)
ET
veuillez nous en informer le plus tôt possible SVP!
- Si votre enfant fait de la fièvre durant la journée, nous vous téléphonerons pour vous communiquer son état. S'il n'est pas en mesure de faire les activités, nous vous demanderons de venir le chercher.
- Aucun médicament ne peut être administré à un enfant inscrit au service d'animation estival, sans l'autorisation écrite du titulaire de l'autorité parentale et l'ordonnance d'un médecin membre de la corporation professionnelle des médecins du Québec. Dans le cas d'un médicament prescrit, les renseignements inscrits par le pharmacien sur l'étiquette identifiant le nom de l'enfant, le nom du médicament, sa date d'expiration, sa posologie et la durée du traitement font foi de l'autorisation d'un médecin. Si un contenant ne répond pas aux critères ci-dessus, son contenu ne pourra être administré.
- Si votre enfant a de graves allergies, il doit toujours avoir son EpiPen sur lui. Il est obligatoire que le parent avise l'animateur de la situation. L'enfant doit savoir se servir de cet outil et il lui sera demandé d'en faire la démonstration à l'animateur.

Sauve qui POUX!

Pour éviter la propagation de ces petites bestioles que nous détestons tant, nous vous demandons de vérifier la tête de votre enfant.

Votre enfant a des poux ?

Avisez immédiatement l'équipe d'animation du camp de jour et gardez votre enfant à la maison pour lui administrer un traitement contre les poux.
Merci !

Accueil et départ

** Signature obligatoire de la fiche de présence, matin et soir! **

Avec service de garde

- Arrivée entre 7 h 30 et 9 h
- Départ entre 16 h et 17 h 30

Sans service de garde

- Arrivée pour 9 h
- Départ à 16 h

LES ABSENCES

Si votre enfant ne peut se présenter au camp de jour, nous vous demandons de nous aviser de son absence sur le **groupe Messenger**.

Cela nous permet d'assurer un meilleur encadrement des enfants présents et absents.

Merci de respecter les heures d'arrivée et de départ pour faciliter la gestion des activités et des sorties!

Méthodes de communication

- Courriel pour l'horaire des activités
- Groupe MESSENGER pour des rappels et des messages plus courts

Pour nous joindre

Pour une urgence ou pour le fonctionnement global du camp, contactez la responsable :


Isabelle Bibeau

au 819-679-9532

ou au agentecom.stic@hsfqc.ca

Code de vie

Règlements

- Je respecte les animateurs, mes pairs et mon environnement dans mes paroles et dans mes gestes.
- Je m'assure que mon animateur sait où je suis en tout temps.
- Je respecte les limites du terrain.
- À la collation, je mange des aliments qui sont sains pour moi.
- Je ne partage pas mon lunch.
- Lorsque je viens au camp de jour, j'ai toujours mon matériel avec moi.
- Si j'ai besoin de flotteurs pour nager, je les porte en tout temps (même lorsque je ne suis pas dans l'eau).
- Je reste assis pendant le dîner, et ce, jusqu'à ce que mon animateur me donne la permission de me lever.
- Tout objet personnel ou sommes d'argent doivent rester à la maison.
- Tous les matins, j'apporte mon sourire. 

Procédures disciplinaires

1. Avertissements verbaux (3 dans une même journée).
2. Discussion avec les parents le jour même.
3. Avertissement écrit et signé par le parent après 3 autres avertissements verbaux dans une même journée.
4. Expulsion d'une journée après 3 autres avertissements verbaux dans une même journée.
5. Expulsion du reste du camp selon la gravité du comportement.

Je, _____ parent de _____,
accepte le code de vie et prendrai les mesures pour
que mon enfant le respecte, tout au long du camp de jour estival.

Signature: _____

Date: _____

Violence et intimidation

TOLÉRANCE ZÉRO

Aucune violence verbale, physique, gestuelle ou intimidation n'est tolérée au service d'animation estival. L'intimidation se différencie du simple conflit par son caractère répétitif, l'intention de blesser et un rapport de force inégal entre la victime et l'agresseur.

Une application rigoureuse de la procédure d'intervention sera effectuée.

Cette mesure est mise en place afin d'assurer un environnement agréable et sécuritaire aux enfants.